



COMMUNE D'EGHEZEE

Conformément à l'art. L1122-11 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de transmettre pour la première fois, aux membres du conseil communal, cette convocation qui aura lieu :

<p>CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE</p>	<p><u>le lundi 08 décembre 2008 à 20h00</u> <u>au 1^{er} étage du Centre culturel d'Eghezée</u></p>
--	---

ORDRE DU JOUR :

Séance publique

1. Aperçu de la situation sociale à Eghezée – Discussion.
2. Rapport sur les synergies entre la Commune et le CPAS - Présentation

La secrétaire communale,

Pour le collège communal,

Le bourgmestre,

M-A. MOREAU

D. VAN ROY

Le secrétaire,

Pour le conseil de l'action sociale,

Le bourgmestre,

N. DEHOMBREUX

J.M. SEVERIN